

Résolution du 19 janvier 2010 de Mme Anne Moratti Jung: «Suspendre les hausses de loyer des logements de la GIM».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la
séance du 19 janvier 2010)

RÉSOLUTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif de suspendre l'application des hausses de loyer durant les travaux de la commission du logement sur le règlement de la Gérance immobilière municipale (GIM).